

# BUDGET 2016

Le budget 2016, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+4.4%) a été construit avec une volonté des élus de maintenir une capacité à investir suffisante qui permette à la commune de soutenir l'économie locale et l'emploi dans un contexte national difficile.

Néanmoins, d'année en année, la réduction des dotations d'état dans le cadre de la participation des collectivités à la réduction de la dette nationale grève un peu plus notre autofinancement. Afin de compenser partiellement cette réduction et de pouvoir maintenir la stabilité de notre niveau d'investissement, il nous a donc fallu procéder à une légère augmentation de la fiscalité locale (+2%), inchangée depuis 5 ans.

<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>3.545.239 €</b>
---------------------------------	--------------------

Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent aux charges liées à la bonne marche de la ville. Elles regroupent essentiellement la rémunération des personnels, les intérêts d'emprunts, les services rendus à la population, les subventions aux associations, l'entretien et le fonctionnement des équipements publics, les indemnités des élus, la prise en charge du déficit du CCAS, de la caisse des écoles et du restaurant scolaire (114400€). Cette dernière permet de proposer un repas à un prix raisonnable. Il serait presque le double sans cette subvention.

Recettes réelles de fonctionnement

Elles sont essentiellement constituées de la fiscalité locale, des recettes liées aux différents services, des dotations d'Etat, du département et du Val d'Ille

<b>Budget d'investissement</b>	<b>3.172.0405 €</b>
--------------------------------	---------------------

Dépenses d'investissement

Elles comprennent le remboursement du capital des emprunts, les résultats reportés de l'exercice précédent, les dépenses imprévues, les opérations d'ordre et les dépenses d'équipement. Pour 2016, les principales opérations budgétisées sont : le remplacement de la coursive de l'ensemble polyvalent (48.000€), la construction de 2 classes à l'école PJ Hélias (182.000€), la restructuration de l'ALSH (372.000€), la requalification de la rue de Texue (100.000 €), les travaux d'éclairage public (50.000 €), la participation pour le giratoire de la route de Pacé (105.000 €), l'aménagement d'une piste d'entraînement (40.000 €) et l'aménagement de toilettes publiques (35.000 €).

Recettes d'investissement

On y trouve les subventions d'équipement, le virement de la section de fonctionnement, des opérations d'ordre, le fond de compensation de TVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé.